

Rétrospective de l'organisation du concours Villa Patumbah

Le concours de projets d'architecture : outil idéal en toute circonstance ?

Philipp Maurer, secrétaire général de Patrimoine suisse, Zurich

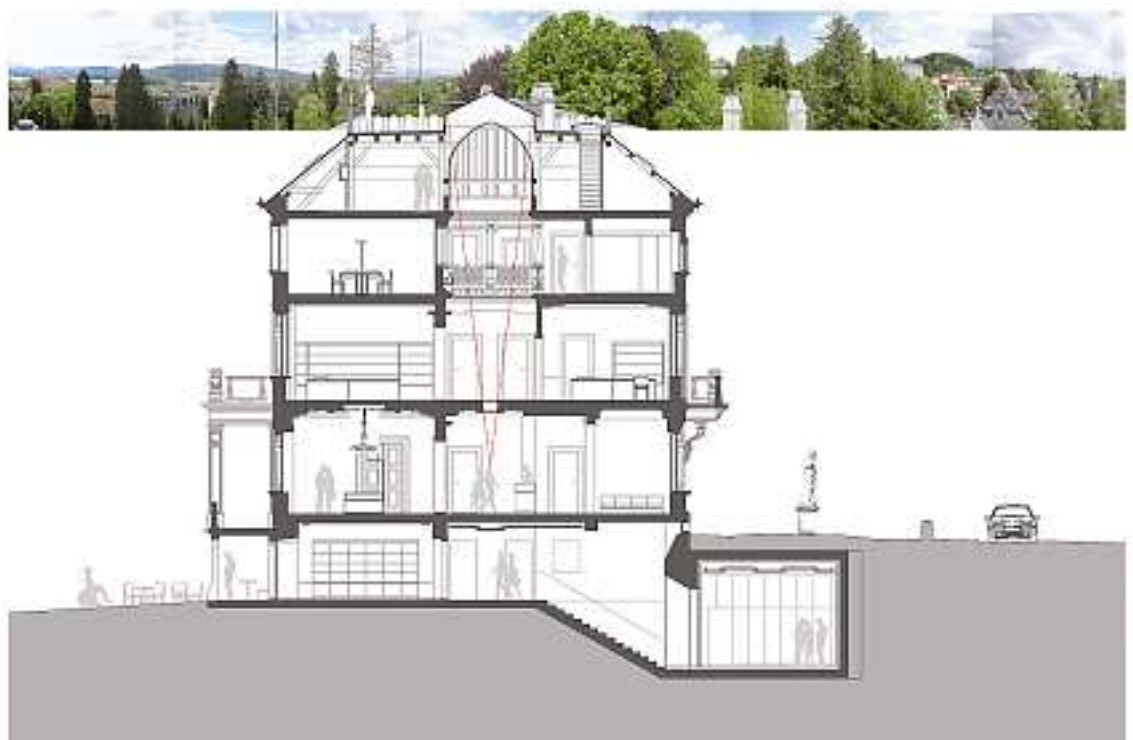
Au cours du premier semestre 2007, la Fondation Patumbah a organisé un concours d'architecture en vue de la rénovation et de la transformation de la Villa Patumbah en un Centre du patrimoine bâti. La procédure d'appel d'offres choisie s'inspire largement du règlement des concours d'architecture et d'ingénierie SIA n° 142. Avant d'effectuer ce choix, les organisateurs ont cherché à vérifier si cette procédure de concours était vraiment celle qui pouvait apporter les meilleurs résultats.

La Fondation Patumbah qui souhaite transformer la villa en un Centre du patrimoine bâti a lancé en collaboration avec Patrimoine suisse un concours de projets d'architecture conforme au règlement des concours d'architecture et d'ingénierie SIA n° 142. Dans le cadre d'une première sélection non anonyme, 9 candidatures sur 67 ont été retenues. Ces neuf bureaux d'architecture ont été invités à présenter des projets de rénovation qui accordent une attention particulière au respect de la valeur patrimoniale de la villa. L'anonymat a été imposé

pour la suite de la procédure. Sur les huit projets remis en temps et en heure, le jury a finalement désigné un premier, un deuxième et un troisième prix, et retenu un achat.

Des candidatures anonymes au premier tour de la procédure

Il est indéniable que la procédure de concours conforme au règlement SIA n° 142 a fait ses preuves et reste très fiable. Néanmoins, Patrimoine suisse pense que d'autres procédures conformes à la législation sur les procédures d'adjudication des marchés sont envisageables. Lors de la détermination du programme du concours, Patrimoine suisse a proposé l'ouverture d'une procédure à deux degrés avec une première sélection (cinq à sept bureaux) de candidatures gardées anonymes et une deuxième sélection de candidatures non anonymes. Le jury n'a pas accepté la proposition de Patrimoine suisse. Pourtant, garder l'anonymat durant la première sélection permet d'offrir leur chance aux architectes débutants



Kernidee des Projektes von Pfister Schiess Tropeano ist die Idee, dass Besucherinnen und Besucher die Villa auf einem Rundgang vom Gartengeschoss bis hinauf auf das Dach erleben können.

Le projet du bureau Pfister Schiess Tropeano est conçu à partir de la visite complète du bâtiment, du rez-de-chaussée inférieur aux combles

ou moins connus. Il est toutefois indispensable que le jury définisse de façon précise ses critères de sélection dès le stade de la mise au concours. En levant l'anonymat durant la deuxième sélection, le jury peut avoir des échanges intéressants avec les auteurs des projets retenus et voir quel candidat apporte les meilleures solutions compte tenu de la complexité des problèmes. Ce cheminement progressif permet d'harmoniser au mieux les objectifs de reconversion d'un bâtiment et les considérations architectoniques.

Monotonie des adjudications

Simon Ulrich, avocat, spécialiste du droit de la construction, s'étonne que la marge de manœuvre dont on dispose dans les procédures d'adjudication des marchés publics soit si peu utilisée. Dans le domaine de l'architecture, l'expérience, la méthode et les résultats d'un soumissionnaire et la confiance que celui-ci inspire continuent de jouer un rôle déterminant

pour l'attribution du marché. Pour Thomas Heiniger, l'adjudication de marchés publics est dominée par la frilosité et la rigidité des autorités adjudicatrices alors que celles-ci devraient agir pour encourager la créativité, l'audace et l'originalité dans l'organisation et la préparation des concours d'architecture.

Rétrospectivement, le concours d'architecture organisé pour la rénovation de la Villa Patumbah a débouché sur des propositions et des solutions saluées par tous les participants. Les autorités ont pris contact avec le bureau d'architecture Pfister Schiess Tropeano qui a remporté le premier prix du concours. Les travaux vont se concrétiser et la collaboration semble prometteuse. Patrimoine suisse ne peut cependant pas se défaire de l'idée que le choix d'une autre procédure aurait peut-être permis de surpasser le résultat obtenu et d'atteindre une meilleure qualité encore.

DU REZ-DE-CHAUSSÉE INFÉRIEUR AUX COMBLES !

ms. Le premier prix du concours d'architecture a été remporté par le bureau Pfister Schiess Tropeano, dont le projet « Matahari » a séduit le jury en raison de la qualité de sa réflexion sur les espaces d'accueil et la visite guidée de la Villa Patumbah. Le projet de rénovation a été conçu à partir d'une idée de base : la visite complète du bâtiment, du rez-de-chaussée inférieur aux combles, reflétée dans quelques passages (traduits) de la documentation rendue.

La maison de maître en elle-même se prête merveilleusement bien à une bonne entrée en matière sur l'architecture ... Il manque toutefois une chorégraphie guidant le visiteur qui vient pour la première fois ... Cette réflexion est déterminante pour notre intervention, qui consiste à structurer et organiser la visite du bâtiment et à prévoir des lieux d'exposition dans le respect de la valeur patrimoniale de la villa. La visite est imaginée pour des personnes qui découvrent le bâtiment pour la première fois, par exemple des classes scolaires ou des groupes. Elle part du rez-de-chaussée inférieur et conduit les visiteurs de thématiques en thématiques vers les étages supérieurs. La personne qui connaît déjà les lieux est tout à fait libre de choisir un autre itinéraire de visite et de regarder les expositions et les pièces dans un autre ordre ou encore d'aller observer l'avancement des travaux de restauration. Elle peut aussi aller directement dans les pièces de son choix en prenant l'ascenseur depuis le rez-de-chaussée inférieur, ou passer par l'entrée principale au rez-de-chaussée.

La visite commence au rez-de-chaussée inférieur qui abritera une cafétéria. Elle continue au rez-de-chaussée qui comprend des salles somptueuses, réservées aux expositions, et une boutique proposant diverses publications et autres articles. Ensuite, elle conduit, en évitant le premier étage réservé au secrétariat de Patrimoine suisse, au deuxième étage qui constitue le cœur de la maison : un vestibule décoré de peintures et sculptures sur bois d'inspiration asiatique. Enfin, l'étage supérieur comportera des vitrines d'exposition sur des thèmes particuliers et permettra de monter sur le toit :

Pourquoi se priver d'un dernier petit plaisir pour finir en beauté la visite et ne pas s'offrir une vue panoramique sur la ville ? Une table d'orientation analogue à celles que l'on consulte au sommet des montagnes donne une reconstitution de l'ancien paysage. Elle indique tous les édifices remarquables, ou du moins une sélection, ou encore tous ceux qui figurent sur la liste rouge et sont visibles depuis ce point de vue, ou encore tous ceux qui méritent d'être mis en valeur. Cette terrasse matérialise la vocation du Centre du patrimoine bâti et offre un espace qui sensibilise le public à l'environnement, au paysage et au patrimoine bâti.